

OFFEMONT RÉALITÉS

BULLETIN MUNICIPAL

août 1983



n° 25

*Légende : la nouvelle jeunesse d'une 202 Offemontoise
Soiras - Etang MARCHAL*

Sommaire

	Pages
Le mot du Maire	3
Liste des Conseillers Municipaux	5
Composition des commissions municipales	6
Etat-Civil	7
Réunions du Conseil Municipal	11
Le jury d'assises	16
Budget	17
Travaux	18
Informations Sociales	19
Renseignements pratiques	20
Sports et Loisirs	22
Informations générales	23
Actualité Offemontoise	24
Fête des mères	
Départ de J. Brouque	
Près et bois d'Offemont les champignons	26
Artisans d'Offemont	31
Monsieur Vallat, menuisier	
La parole aux jeunes	35
Souvenirs	37

Offemont Réalités

Bulletin Municipal d'informations
Mairie - 90000 OFFEMONT

Directeur de la Publication : F. BOUVIER

Publicité : s'adresser en Mairie Tél : 26.01.49.

Le présent numéro a été tiré à 1350 exemplaires par :

Imp. F.O.L. - 32 rue de Chateaudun Belfort tél. 21.69.88

Diffusion gratuite - reproduction et vente interdites - DEPOT LEGAL Numéro 14/82
PHOTOS M. GEILLER

LE MOT DU MAIRE

ELECTIONS MUNICIPALES 1983

Le 6 mars dernier, comme tous les six ans, la consultation électorale communale vous a permis d'exercer votre droit de jugement.

De jugement mais aussi d'approbation de la politique que nous avons menée depuis douze années puisque vous nous avez renouvelé massivement votre confiance pour une nouvelle période de six années.

A l'inverse des élections municipales de 1977 où une seule liste sollicitait vos suffrages, vous pouviez choisir cette fois ci entre deux listes entières. Votre choix a donc été plus libre et vous vous êtes prononcé sans ambiguïté aucune : **911 voix d'un côté, 463 de l'autre.**

La nouvelle loi électorale assure donc ainsi, une fois de plus, la majorité - 23 sièges - à la Liste pour une démocratie communale et accorde par un calcul quelque peu compliqué 4 sièges à la minorité c'est-à-dire à la Liste Offemont-Renouveau.

Nous remercions les électrices et les électeurs qui, par leur bulletin de vote nous ont apporté leur soutien. Avec eux, mais aussi avec l'ensemble de la population d'Offemont, nous continuerons à travailler pour le bien de tous.

Comme par le passé nous serons au service de chacun quelles que soient ses opinions politiques, philosophiques ou religieuses, quelles que soient sa condition sociale ou son origine ethnique, et quel que soit le jugement qu'il ait pu porter lors de la consultation électorale de mars.

Rien ne nous détournera de la ligne toute droite que nous avons tracée, quelles que soient les difficultés rencontrées, notre programme, nos promesses seront intégralement tenus. Nous rejetterons les théories dépassées, les discours nébuleux, la polémique stérile pour nous maintenir exclusivement dans les chemins de l'action.

Au lendemain de ces élections nous n'oublierons pas de remercier pour leur loyale et efficace collaboration ceux de nos collègues qui, pour des raisons variées et que nous comprenons fort bien, n'ont pas tenu à solliciter un nouveau mandat.

Nous devons aussi remercier tout particulièrement notre jeune collègue conseiller municipal et enseignant qui, pendant six ans, a eu la lourde tâche, deux fois par an, de mettre au point et de réaliser matériellement Offemont-Réalités. C'est grâce à lui que l'information municipale est parvenue au sein de chaque famille et c'est grâce à lui aussi, sans doute, qu'un bon nombre d'entre vous se sont intéressés davantage à la vie de leur commune.



BUREAUX OUVERTS

DU MARDI AU SAMEDI INCLUS
FERME LE LUNDI.

CAISSE MUTUELLE DE DÉPÔTS ET DE PRÊTS

VOUS OFFRE SES SERVICES

Comptes chèques et Comptes Courants
Livrets de dépôts à vue et à terme
Bons de caisse
Virements et règlements périodiques
Epargne logement
Tirelires pour vos enfants
Vos besoins de crédits :
— Prêts construction
— Equipement familial
— Libre service familial
Change, etc...
Crédit Mutuel Voyages
Assurances toutes branches, etc...

Une banque qui n'appartient qu'à vous

- Compte courant
- Compte épargne rémunéré à 8,50 % net d'impôts
- Prêts

*Faites confiance à votre caisse par vos dépôts,
elle vous fera confiance par ses prêts*

Consultez-nous
pour résoudre
vos problèmes
financiers
et de
crédits
Service de
renseignements
gratuit

CMDP

BELFORT CENTRE
PLACE DE LA REPUBLIQUE
tél: 21.47.59

VALDOIE
22 rue Carnot
Tél. 26.59.33

BELFORT VOSGES
tel : 21.26.30
103 avenue Jean Jaurès

LISTE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

TRITTER Robert	4, rue du Clair Bois
HONORE Michel	16, rue des Cerisiers
GALHER Michel	10, rue du Clair Bois
ALLEMANN Odette	6, Place du Forum
MACANDA Raphaël	54 bis, rue Sous la Miotte
BOUVIER Françoise	12, rue du Lt Paul Bouvier
RAUSHER André	6, rue Ambroise Croizat
PICHOT Ginette	8, Voie Neptune
PEUQUET Gérard	4, Voie Minerve
MONIOT Jean-Pierre	6, rue Auguste Renoir
CAMETTI Colette	12, rue Romaine
CASOLI Marius	18, rue de la Gare
SALVADOR Michel	8, rue de la Rosemontoise
GEILLER Mireille	14, rue des Soiras
CESTERLE Roger	5, rue Jean Moulin
SCHILDKNECHT Jean-Claude	4, rue Auguste Renoir
ROSSI Raymond	6, rue Charles de Gaulle
LALLEMAND Claude	4, rue Auguste Renoir
CLAUDEL Roland	46, rue Sous la Miotte
CAVESTRI Juliette	9, rue Jean-Baptiste Lully
MAZZOLENI Pierre	9, rue Paul Gauguin
MENIGOT Claudette	21, rue des Cerisiers
ABRY Christian	4, Allée des Noisetiers
MOUGENOT Albert	92, rue Aristide Briand
PEQUIGNOT Jean-Marc	7, rue du Chêne
PETITJEAN Victor	61, Av. des Commandos d'Afrique
BOURGEOIS André	13, rue du Fort

Mécanique générale - Chaudronnerie - Mécanosoudure

S.a. A. Lepaul et Fils

AU CAPITAL DE 100.000 FRANCS

Tél. (84) 26.01.30

11, RUE DE LA GARE

OFFEMONT
90300 VALDOIE

BANQUE C.I.A.L. BELFORT
R. C. BELFORT 73 B 61

Locataire Gérant du Fond

M. A. LEPAUL
CODE APE 2108
SIRENE 300 124 591 0011

COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

SPORTS ET LOISIRS :

Mesdames PICHOT, MENIGOT
Messieurs SCHILDKNECHT, MOUGENOT, CASOLI, PEUQUET, LALLEMAND, MONIOT, MAZELIER, PICHOT, MONNIER, TRULLAS, JEANNENOT G., GIROL S., CHIPAUX, CAMETTI, BARILLON, CLEMENT, PULICE.

FINANCES :

Mesdames BOUVIER, GEILLER, PICHOT, BIRON.
Messieurs ABRY, LALLEMAND, RAUSHER, ROSSI, SCHMITT, PEUQUET René, OLIVARI, PEQUIGNOT.

TRAVAUX ET URBANISME :

Messieurs CASOLI, LALLEMAND, ROSSI, HOGRAINDLEUR Ph., MONIOT, OESTERLE, MACANDA, MAZZOLENI, OGIER, GOLDER Benoît, PETITJEAN Victor, FURSTOSS, GEILLER, BRACONNIER.

SCOLAIRE :

Mesdames TOSCHI, PEUQUET, VOYNET, ECKENSCHWILLER, BRENEY, SCHROLL, GEILLER, CAVESTRI, LALLEMAND, CAMETTI.
Messieurs BOURGEOIS, RAUSHER.

INFORMATION

Mesdames BOUVIER, GEILLER, CAMETTI, BEAUSEIGNEUR, FERRY.
Messieurs MOUGENOT, ROSSI, MONIOT, MACANDA, ABRY, MONNIER, GEILLER, ROBINET.

IMPOTS DIRECTS : (personnes nommées par les services fiscaux).

Titulaires :

Mesdames ALLEMANN, CAMETTI.
Messieurs HONORE M., VALLAT R., MARIOTTE, MACANDA, TISSIER Noël, MOUGENOT.

Suppléants :

Madame GEILLER.
Messieurs PREVOT Ed., BEAUSEIGNEUR, TOSOLINI D., WILLIG Gilbert, REMY Yves, PETITJEAN Victor.

B.A.S. :

Mesdames ALLEMANN, PICHOT, CAVESTRI.
Monsieur SCHILDKNECHT.

COLLÈGE DE VALDOIE :

Messieurs GALHER, MOUGENOT.

DISTRICT :

Messieurs TRITTER, HONORE, GALHER.
Suppléant : Monsieur CASOLI.

SYNDICAT DES TRANSPORTS :

Messieurs TRITTER, HONORE.

ETAT-CIVIL

MARIAGES

- Mariage de Patrick Maurice Marius ROYER
et de Martine Marie Rose ROSSI, du 4 avril 1983
- Mariage de Messaoud HACHANI
et de Oria SEKRI, du 6 avril 1983
- Mariage de Robert Paul FONS
et de Sylviane Jeanne Renée Clarisse BOBILLIER, du 7 mai 1983
- Mariage de Denis Jean Marcel BLETZACHER
et de Annik RODOT, du 7 mai 1983
- Mariage de Alain Maurice Georges RICHERT
et de Denise Joëlle Josiane JOLY, du 28 mai 1983
- Mariage de Francis Roland Christian NANSE
et de Christine Marie Cécile PARISOT, du 18 juin 1983
- Mariage de Guy Louis André REBOUL
et de Nelly Janine Joëlle PALISSES-COSTE, du 18 juin 1983
- Mariage de Jean-Marie Lucien POLO
et de Evelyne Marie Jeanne GINGOMARD, du 18 juin 1983
- Mariage de Marc Louis PONCIN
et de Anny Fernande Lucette Louise ROEMELLEN, du 18 juin 1983
- Mariage de Patrick FERBER
et de Dominique Gisèle Renée GRISEY, du 25 juin 1983
- Mariage de Raphaël HABERSETZER
et de Catherine Noëlle Ghislaine TEKRE, du 25 juin 1983
- Mariage de Gilles Hugues SANCEY
et de Marie-Françoise INVERNIZZI, du 25 juin 1983
- Mariage de Bernard Krikor KIRAZIAN
et de Béatrice Jacqueline GODEY, du 2 juillet 1983.

GARAGE CARROSSERIE

SOCIÉTÉ

AUTOMOBILE

BELFORTAINE

GILBERT PEROZ
6, RUE DE VALENCIENNES
90000 BELFORT
Tél. 28.09.10

CONCESSIONNAIRE
HONDA

Ets ROBINET & Cie

Tous combustibles solides -
Liquides - Gazeux - Bois
et Charbons - Mazout ESSO -
Propane - Butane -

23 rue de Brasse
BELFORT
Tél. 21.48.74 **7**

QUÊTES DE MARIAGE

ROYER-ROSSI	546,00 F	1/2 Bureau d'Aide Sociale - 1/2 Sapeurs Pompiers d'Offemont
HACHANI-SEKRI	29,00 F	Bureau d'Aide Sociale
FONS-BOBILLIER	182,70 F	Club des Anciens
BLETZACHER-RODOT	72,00 F	Sapeurs Pompiers d'Offemont
RICHERT-JOLY	235,00 F	Ass. culturelle et Sportive
NANSE-PARISOT	322,70 F	Comité Franc-Comtois d'aide aux Lépreux
REBOUL-PALISSES-COSTE	144,50 F	Coop. scolaire d'Offemont-Centre
POLO-GINGOMARD	146,20 F	1/2 Coop Scolaire d'Offemont-Centre 1/2 Union des Myopathes de Franche-Comté
PONCIN-ROEMELIN	196,20 F	Bureau d'Aide Sociale
FERBER-GRISEY	200,45 F	Recherche contre le cancer
HABERSETZER-TEKRE	435,00 F	Bureau d'Aide Sociale
SANCEY-INVERNIZZI	214,00 F	Club des Anciens
KIRAZIAN-GODEY	505,10 F	Club des Anciens

DONS

M. et Mme HOUZE	200,00 F	Bureau d'Aide Sociale
M. et Mme HOUZE	200,00 F	Club des Anciens
Mme SIMON	30,00 F	Offemont-Réalités
Don anonyme R.L.	50,00 F	Offemont-Réalités
Don anonyme R.L.	50,00 F	Club des Anciens
Don de M. et Mme SALVADOR	500,00 F	Bureau d'Aide Sociale
Don de M. et Mme GOLDR	150,00 F	Bureau d'Aide Sociale
Don anonyme Y.F.	100,00 F	Bureau d'Aide Sociale
Don de Mme JAEGLE	50,00 F	Bureau d'Aide Sociale
Don de Mme BROUQUE	50,00 F	Club des Anciens

NAISSANCES

AOULAD YOUSSEFF Nouam	né le 30 janvier 1983	à BELFORT
ARNOL Nathalie	née le 5 février 1983	à BELFORT
BEGGAR Nassim	né le 29 janvier 1983	à BELFORT
BENMAHDI Choukri	né le 13 avril 1983	à BELFORT
BEN MUSTAPHA Florence	née le 2 juin 1983	à BELFORT
BIBI Touri	née le 21 février 1983	à BELFORT
BOUAMEUR Lamia	née le 21 mars 1983	à BELFORT
BOUSSALEM Nordine	né le 7 mars 1983	à BELFORT
CADOR Florian	né le 24 janvier 1983	à BELFORT
CHERDOUDI Saïda	née le 11 juin 1983	à BELFORT
FERRARO Magdalena	née le 31 mars 1983	à BELFORT
GENC Hawva	née le 30 mars 1983	à BELFORT
GUERROUAH Abdeslam	né le 27 février 1983	à BELFORT
GUICHARD Violaine	née le 18 avril 1983	à BELFORT
JABAL Fatha	né le 11 avril 1983	à BELFORT
KALFALLAH Meher	né le 18 mai 1983	à BELFORT
KOSEOGLU Dondu	née le 24 février 1983	à BELFORT
MAHI Abdelkader	né le 9 avril 1983	à BELFORT
MKAOUEN Souad	née le 12 mai 1983	à BELFORT
PELLEGRINI Alexandre	né le 20 mai 1983	à BELFORT
REYNAUD Damien	né le 5 janvier 1983	à BELFORT
ROTHFUSS John	né le 1 février 1983	à BELFORT
TAMI Abdelkader	né le 15 mars 1983	à BELFORT
TARNOLD Valérie	née le 4 juin 1983	à BELFORT
VALENTIN Maxime	né le 4 avril 1983	à BELFORT
WILLIG Matthieu	né le 24 juin 1983	à BELFORT
ZEGHDAOUI Malek	né le 20 juin 1983	à BELFORT

**COUVERTURE
ETANCHEITE
ZINGUERIE**

HOUZE S.A.

43, rue des Maquisards - OFFEMONT - Tél. (84) 26.03.10



DÉCÈS

- Décès de Gilbert Pierre MERMET, âgé de 43 ans
du 20 janvier 1983 à BELFORT
- Décès de Solange Mireille DEVALLAND, Vve BANDEL, âgée de 49 ans
du 25 février 1983 à OFFEMONT.
- Décès de Maurice Louis CONTESSE, âgé de 84 ans
du 23 février 1983 à BAVILLIERS (Tre)
- Décès de Raymond Camille JEANNENOT, âgé de 80 ans
du 1er juin 1983 à BELFORT
- Décès de Gérard Daniel Eugène EPAUD, âgé de 61 ans
du 16 juin 1983 à BELFORT
- Décès de Carmen Jeanne Anna BLAISE, épouse LAISSUE, âgée de 58 ans
du 5 juillet 1983 à BELFORT

**4, Avenue Oscar Ehret Route d'Eloie
BP 9 - 90300 VALDOIE
Tél. (84) 26.43.33**

Fournitures et outillage pour l'automobile et
l'industrie - Equipement d'atelier - Rectification
automobile et industrielle - Reconstruction tous
moteurs essence-diesel-gaz - Mécanique générale -
Ateliers spécialisés électro-diesel - Equilibrage
dynamique - Réfection pompes à injection - Essais -
Réparations - Dynamos - Démarreurs et alternateurs
Freinage - Tachygraphe.

A.R.E.



coiffure masculine

Jean-Pierre Greget

SAMEDI : Journée continue sur rendez-vous
de 7 H à 17 H.

64 avenue Jean Moulin - 90000 BELFORT
Téléphone : (84) 21.40.17

**"CHRISTINE
Nouveautés"**

Mercerie Spécialisée - Bonneterie
Layette Cadeaux

Lingerie Dames et Enfants

Travaux Dames

118, Avenue Jean Jaurès
90000 BELFORT
Tél. 21.01.86

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 1982

. Engagement contractuel de 2 ouvriers communaux.

. *Budget :*

attribution à la commune d'Offemont d'une somme de 79 247 Frs, provenant de la répartition du produit 1981 de l'écrêtement de la taxe professionnelle versée par la SA Peugeot Sochaux Montbéliard. Les crédits prévus en section de fonctionnement et d'investissement pour la voirie communale s'avèrent suffisants pour couvrir les dépenses engagées.

. *Assurance :*

versement d'une somme de 1 129 F par les Mutuelles du Mans en règlement de dommages causés à la porte du cimetière communal par une entreprise.

. *Subvention :*

versement d'une somme de 150 F au secours populaire français dont la présidente a sollicité la participation de la commune pour parrainer le village de Dassouri-Haute-Volta, village du Sahel dont la population souffre de malnutrition, etc...

. *Association :*

adhésion de la commune à l'Association «Maisons d'hier, Maisons de demain». La cotisation annuelle est de 50 F pour 1982. M. RAUSHER représentera la commune à l'assemblée générale de l'Association.



OFFEMONT

- SEANCE DU 24 FÉVRIER 1983

. Révision des listes électorales des chambres des Métiers :

elle doit intervenir du 1^{er} au 20 avril 1983.

La commission est composée :

- du maire ou de son représentant
- d'un délégué de l'administration

- d'un chef d'entreprise et d'un compagnon désignés par le conseil municipal : en l'occurrence respectivement M. GALHER et L. WILLIG.

. Rémunérations :

les nouveaux taux de vacations horaires des sapeurs-pompiers volontaires sont fixés par arrêté ministériel du 29 novembre 1982 (JO du 11/12/1982).

. Forêts :

une somme de 1 300 F TTC est affectée à l'entretien des limites et parcellaire. Le conseil municipal autorise l'O.N.F. à vendre aux adjudications générales les coupes des parcelles 20 et 21.

. Extension du collège de VALDOIE :

un avis favorable est donné par le conseil municipal à la transformation du «syndicat de gestion du Collège de Valdoie» en «syndicat de gestion et construction du Collège de Valdoie».

. Subventions :

1 000 F à l'amicale des locataires Arsot-Ganghoffer-Casernes

600 F à l'Harmonie Municipale de Danjoutin (pour sa participation à la cérémonie du Charnier d'Offemont).

5 000 F au BAS

5 000 F au Centre de vacances de Valdoie (auquel participent des enfants d'Offemont).

200 F à la Coopérative scolaire de l'Ecole publique «Centre de rééducation professionnelle»

Le Brasset - 77 100, pour participer aux frais de fournitures scolaires d'un enfant d'Offemont atteint de myopathie.

Le Conseil municipal décide en outre d'accorder une subvention pour le personnel communal égale à 1 % de la somme inscrite à l'article du budget : «rémunération du personnel permanent», soit une somme de 8 500 F pour 1983.

. Francas :

- l'aide aux familles dont les enfants fréquentent les centres des loisirs des Francas est portée à 6,10 F/jour/enfant.

- la commune décide de prendre en charge sur la base de 3 F/enfant le transport du carrefour CD7 - rue A. BRIAND au centre aéré du Rudolphe.

- la subvention «équipement» est portée à 350 F.

. Convention signée à propos de l'école maternelle intercommunale

Vétrigne et Offemont se sont engagés à construire à Offemont une école maternelle intercommunale de 4 classes (1/2 classe est réservée à Vétrigne). Une convention approuvée par le Conseil Municipal d'Offemont a été passée entre les 2 communes. La participation financière des communes intéressées à la construction sera fixée comme suit :

7/8 soit 87,5 % pour OFFEMONT

1/8 soit 12,5 % pour VETRIGNE.

La Commune d'Offemont pourvoira sur son budget à toutes les dépenses nécessaires à la gestion et au fonctionnement de l'école. Ces dépenses seront couvertes par des subventions éventuelles de l'Etat et du département, des participations des communes intéressées, calculées au prorata des élèves effectivement inscrits à l'école.

CUPILLARD

BIJOUTERIE

9, rue Carnot VALDRE
ouvert le lundi après-midi

- SÉANCE DU 13 MARS 1983

Election du maire :

M. TRITTER a obtenu la majorité absolue avec 22 voix (27 votants).

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer à 4 le nombre des adjoints au maire (les textes autorisent 30 % de l'effectif légal du conseil municipal).

Election du 1^{er} adjoint : M. HONORE M. (22 voix)

2^{ème} adjoint : M. GALHER N. (22 voix). M. PETITJEAN V. a obtenu 3 voix.

3^{ème} adjoint : Mme ALLEMANN O. (22 voix). M. MOUGENOT A. a obtenu 2 voix et M. PEQUIGNOT J.M. 1 voix.

4^{ème} adjoint : M. RAUSHER A. (21 voix). M. MOUGENOT A. a obtenu 4 voix.

TOUS COMBUSTIBLES
MAZOUT ELF FRANCE
ELF GAZ-HOUILLES et BOIS SCIERIE

JACQUOT MICHAUT

88 avenue Jean Jaurès

BELFORT tél: 21.55.26

Le Bus: le Prêt à rouler.



etr
UN STYLE BUS.

- SÉANCE DU 15 AVRIL 1983

. BAS :

les nouveaux représentants au sein de la commission administrative du BAS sont :

M. et Mmes : ALLEMANN O.
CAVESTRI J.
PICHOT G.
SCHILDKNECHT J.C.

. *contrats de services à la population :*

l'établissement public régional prévoit une subvention globale pour la construction d'une salle polyvalente et l'implantation d'un terrain de sports dans le quartier de l'Arsot.

La subvention globale est de 883 200 F

1983 : dotation maximale de 300 000 F

1984 : dotation maximale de 300 000 F

1985 : dotation maximale de 283 200 F

Le Conseil municipal autorise le maire à signer ce contrat.

. *HVS Arsot-salle polyvalente :*

l'emplacement de la salle polyvalente se situera à proximité du terrain de football, le long de la rue des Commandos d'Afrique, sur les terrains libérés par la déviation du CD 13. Le projet de la salle polyvalente se compose de :

- rez de chaussée : grande salle de 240 m² (destinée aux activités culturelles, associatives, sportives); salles de rangement; vestiaires; et différentes pièces affectées au fonctionnement.

- sous-sol : salle de jeux d'environ 53 m² et salle de bricolage de 35 m².

Seront reliés architecturalement à la salle polyvalente mais séparés de celle-ci, une aire de lavage de voitures et un préau couvert.

L'ensemble sera géré par une association (loi de 1901). Le coût de l'ensemble de ces travaux se monte à 2 975 784 F TTC. Le financement sera assuré par le Département, le Ministère de la Santé, le Ministère du Temps Libre, l'OPHLM, la CAF.

Le conseil municipal approuve l'opération présentée.

. *Concessions de passages en forêt :*

une suite favorable est réservée aux 2 demandes de renouvellement de concessions de passage en forêt pour 3 ans, moyennant redevance.

. *subventions accordées aux classes vertes :*

la participation de la commune aux financements des classes vertes d'AISEY est de 17,50 F/enfant/jour soit un total de 4 410 F.

. *Assurance :*

une somme de 4 432, 68 F a été réglée par «les Mutuelles du Mans» en règlement des dommages causés au mur de clôture de la place de la Mairie par le véhicule d'une entreprise.

. *Désignation de délégués au comité syndical du Collège de Valdoie :*

MM. GALHER et MOUGENOT, délégués titulaires

Mme BOUVIER, déléguée suppléante.

. *Délégués au comité du syndicat mixte des transports en commun :*

MM. TRITTER et HONORE : délégués titulaires

M. MOUGENOT, délégué suppléant.

. *Délégués du district de l'agglomération belfortaine :*

MM. TRITTER, HONORE, GALHER, délégués titulaires

M. CASOLI, suppléant.

. *Délégués à la commission spéciale prévue par la convention passée entre Offemont et Vétrigne pour la construction et la gestion de l'école maternelle intercommunale :*

MM. TRITTER, GALHER, RAUSHER, Mme ALLEMANN, délégués titulaires

Mme GEILLER, suppléante.

Opération HVS - Centre social - voirie

Le conseil municipal décide la cession au Département, pour 1 F symbolique, du centre social et de la partie de la rue E. MIELLET concernée.

Le conseil municipal demande le déclassement de l'ancienne emprise de la rue MIELLET et la cession de cette emprise au Département.

Terrains militaires :

le Ministère de la Défense a donné l'autorisation d'aliéner au profit d'Offemont, les emprises militaires dépendant du Champ de Tir du Martinet (un peu plus de 3 ha) et du Champ de Mars (un peu plus de 4 ha), pour un prix total de 620 000 F.

Le conseil municipal accepte ce prix de cession à condition que des paiements échelonnés soient acceptés.

Publicité en agglomération :

constitution d'un groupe de travail à la préfecture. M. HONORE sera le représentant de la commune au sein de ce groupe.

Syndicat de communes pour le personnel :

M. RAUSHER sera le représentant de la commune au sein de ce syndicat.

Fête des mères :

le conseil municipal décide de l'attribution d'une somme de 750 F aux mères décorées de la médaille d'or de la famille française et d'une somme de 500 F pour celles décorées de la médaille d'argent.

Versement d'un acompte :

d'un montant de 2 500 F pour aides aux familles dont les enfants fréquentent les centres aérés des Francas (v. séance du conseil municipal du 24 février 1982).

Piscine - Coopératives scolaires - Subventions

une somme de 1 F/élève/séance de natation est accordée aux coopératives scolaires.

S.A.R.L. B. JAHIER - BELFORT

Produits laitiers

Surgelés

Crèmes glacées

4 rue Charles de Gaulle
Tél. (84) 26.01.00
(84) 26.00.13

OFFEMONT (90300 VALDOIE)

LE JURY D'ASSISES

En application de la loi n° 78-788 du 28 juillet 1978 relative au Jury d'Assises et de la circulaire préfectorale n° 61 du 17 mai 1979, il a été procédé au tirage au sort des candidats jurés à partir des listes électorales politiques, lors de la séance publique du Conseil Municipal du 1er juillet 1983.

Ont été retenus :

Mesdames DROUHIN Marie-Thérèse, ép. MUNIER
PHEULPIN Maryvonne, ép. PEQUIGNOT

Mademoiselle SEIGNEZ Patricia

Messieurs PREVOT Gaston

HANN Pierre, père

JOBARD Jean

MARCHAL Raymond

BRACONNIER Jean-Luc

RINGENBACH Michel

Ce tirage ne constitue que le stade préparatoire de la procédure de désignation des jurés.
La liste définitive sera établie dans les conditions prévues par les articles 262 et suivants du Code de procédure pénale.

PAVILLONS C.D.R.B.

CENTRE DE DOCUMENTATION et de REALISATION DU BATIMENT
33, avenue Jean-Jaurès - BELFORT - Tél. 21.49.50

100%
TRADITIONNEL



PRETS P.A.P. - P.C - A.P.L.

- PLAN PERSONNALISE ET TYPE
- PRIX FERME ET DEFINITIF
- NOMBREUX TERRAINS DISPONIBLES

Je désire avoir de plus amples renseignements sur vos programmes sans engagement de ma part

Nom, prénom

Adresse

..... Tél

Heures de visite



CHAUFFAGE

SANITAIRE

COUVERTURE

Entreprise Ettwiller

90000 BELFORT - 11 bis, Rue de Saverne

Tél. 21.26.66

Chauffage - Gaz - Tous systèmes

BUDGET

Le 24 février 1983, avant de se présenter devant les électeurs, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le budget prévisionnel 1983.

La section de fonctionnement a été arrêtée à la somme de 3.826.441 F en recettes et en dépenses. L'augmentation des dépenses par rapport à 1982 représente une hausse de 22,6 %, la progression 1981-1982 était de 21,6 %.

L'autofinancement de la section d'investissement par prélèvement sur les dépenses de fonctionnement passant de 99.100 F en 1982 à 526.441 F en 1983 expliqué en partie l'augmentation constatée car, hormis les frais de personnel (en augmentation de 13,85 %) et la redevance pour l'aide médicale (en augmentation de 40 %) les crédits de 1983 sont sensiblement les mêmes qu'en 1982.

En recettes, les dotations reçues de l'Etat augmentant de 21,54 % passent de 1.824.532 F à 2.217.491 F. Les impôts communaux comprenant l'actualisation des bases, les nouveaux assujettis et l'augmentation nécessaire à l'équilibre du budget donnent une recette de 1.267.971 F contre 1.068.648 F en 1982.

La section d'investissement est chiffrée en dépenses à 3.805.287,08 F et en recettes à 3.808.735 F.

Les dépenses comprennent :

Les remboursements de capitaux d'emprunt	315 287,08
la construction de la maternelle	3 000 000,00
l'achat d'un véhicule	75 000,00
l'achat d'abri-bus	50 000,00
la réfection des rues	295 000,00

Les recettes étant assurées principalement par un emprunt (3.000.000) et le prélèvement sur les dépenses de fonctionnement déjà cité (526.441).

1983 sera la première année où un autofinancement des investissements peut être opéré. 13,76 % des recettes de fonctionnement vont permettre des réalisations augmentant la valeur du patrimoine.

A titre de comparaison, le prélèvement 1982 ne représentait que 3,18 % des recettes.



PEINTURE
REVÊTEMENT DE SOL
RAVALEMENT DE FAÇADES

Jean
FAUCOGNEY

4, rue Paul Cézanne
OFFEMONT - 90300 VALDOIE
Téléphone : (84) 26.42.79

Pierre
Franchini

Installations

58, Rue Aristide Briand -

OFFEMONT
90300 VALDOIE

Tél. 26.05.28
et 26.33.41

Tuyauterie Industrielle
Tous fluides
Toutes pressions
Vapeur - Eau surchauffée - Gaz
Conditionnement de l'air
chaud et froid
Ventilation - Climatisation
Régulation
Tous systèmes chauffage
Pompe à chaleur - Solaire
Plomberie - Sanitaire
Géothermie

TRAVAUX

- Travaux réalisés au cours du 1^{er} semestre 1983

- . réfection du chemin qui relie Denney à Belfort, en passant sous la Miotte
- . réfection du prolongement de la rue des Cerisiers jusqu'à l'intersection avec le chemin précédemment cité.
- . Réfection de la rue des Maquisards (virage) et pose de bordures pour l'élargissement de cette voie.
- . Rue Bouvier : finition des clôtures et achèvement du rond-point.

- Travaux de voiries à réaliser prochainement :

- . Rue Nouvelle (appellation provisoire) en face de la propriété Chateaudon : l'alignement et la remise en état de la rue sont prévus.
Cette rue devant être prochainement baptisée, vos suggestions nous intéressent.

- Eclairage public

Le but que la commune s'était assigné est atteint : l'ensemble du réseau d'éclairage public a été renforcé. De nouveaux foyers ont été installés dans la Grande Rue : les anciens foyers de la rue A. BRIAND ont été utilisés afin de développer l'infrastructure des autres rues de la commune (56 foyers nouveaux installés).

- Achat de terrains militaires

Cf. compte-rendu des séances du Conseil Municipal.

- Ecole maternelle intercommunale

La commission des travaux interviendra dans le cadre du suivi de la construction.

STUDIO PHOTO

8, rue de Turenne

(rue du C.E.S.)

VALDOIE

B BERTRAND B BESANÇON

TELEPHONE : (84) 26.52.45

MARIAGES (MAIRIE - EGLISE - DOMICILE)

PORTRAIT (STUDIO ou DOMICILE)

INDUSTRIE

Tous vos travaux photo en 24 ou 48 heures
en laboratoire.

MENUISERIE EBENISTERIE

TOSOLINI Daniel

Agencement de cuisine sur mesures

TOUS STYLES - EXPOSITION

18, rue de la Gare OFFEMONT

Tél. 26.07.77

INFORMATIONS SOCIALES

1 - PROGRAMME DE DISTRIBUTION DE LAIT EN POUDRE AUX PERSONNES AGÉES

La demande d'adhésion de la commune d'Offemont au programme de distribution de lait aux personnes âgées a été classée sans suite car ce programme va être prochainement interrompu (décision du FORMA).

2 - REVALORISATION DES AVANTAGES VIEILLESSE

A compter du 1er janvier 1983 les pensions de retraite sont augmentées de 4 %.

3 - INDEMNITÉS JOURNALIÈRES

Des indemnités journalières sont accordées aux retraités pour des séjours hors de leur domicile aux conditions suivantes :

- Relever du régime général de la caisse régionale d'assurance Maladie (CRAM),
- Etre titulaire du FNS (Fonds National de Solidarité) ou non imposable,
- Effectuer un séjour de 7 jours minimum et 15 jours maximum dans un même lieu (hors ou dans la famille).

Pour obtenir cette indemnité (47 F par jour en 1982), il est nécessaire de faire une demande préalable à la caisse régionale de Bourgogne à l'adresse suivante :

CRAM, 38 rue de Cracovie, 21044 DIJON CEDEX (Tél. (80) 73.81.27.).

Les demandeurs recevront alors des imprimés de demandes officielles qui, dûment remplis seront retournés à la CRAM qui accordera, si les conditions requises sont satisfaites, l'indemnité en vigueur (réglable par mandat ou sur compte courant selon le mode de paiement des pensions).

Le revenu ne doit pas dépasser 3.000 F par mois.

4 - EXONÉRATION DE LA REDEVANCE TÉLÉVISION

Sont désormais exonérées de la redevance télévision :

- les personnes de 60 ans et plus qui remplissent les conditions suivantes :
 - . ne pas être passible de l'impôt sur le revenu ;
 - . vivre seul ou avec son conjoint et, le cas échéant avec personne à charge non imposable sur le revenu.
- . Les mutilés invalides civils et militaires ne pouvant travailler et remplissant les mêmes conditions que ci-dessus.

5 - EXONÉRATION DE LA TAXE LOCALE D'HABITATION

Intervenue en 1982, cette mesure dispense de cet impôt tous les redevables de plus de 60 ans, et les personnes veuves, **sans condition d'âge**, qui ne sont, ni les uns ni les autres, soumis à l'impôt sur le revenu (note n° 32 du 6/9/82 de la Direction Générale des Collectivités Locales - Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation).

6 - RÔLE DU BAS

Rappel :

Le BAS peut intervenir dans les cas suivants :

- aide médicale à domicile
- aide médicale hospitalière
- aide ménagère
- placement en maisons de retraite

à la condition expresse que les ressources du demandeur ne dépassent pas un certain plafond perspective :

- Création d'un service (soins infirmiers à domicile) pour personnes âgées à compter du 1er janvier 1984. Des précisions seront apportées dans une publication ultérieure.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- **MAIRIE** : téléphone : 26.01.49
Secrétariat ouvert tous les jours de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h 30
fermé les samedi, dimanche et jours fériés.
- **GARDIEN DE POLICE MUNICIPALE** : M. TARNOLD Bernard
- **OUVRIERS COMMUNAUX** :
MM. BLANCO Christian
VERMENT André
RUOT Maurice
- **ALLOCATIONS FAMILIALES** :
Permanence le mardi de 15 h à 18 h, rue RENOIR à OFFEMONT
- **PERCEPTION** :
23, bis rue de Turenne à BELFORT, Tél. 28.19.88
- **P et T** : VALDOIE - Tél. 26.30.24
- **EDF** : Dépannage jour et nuit - Tél. 28.33.23
- **TRANSPORTS** : CTRB (horaires affichés aux arrêts).
- **ENLÈVEMENT D'OBJETS ENCOMBRANTS** :
jeudi matin, sur demande uniquement (prendre RV à la mairie).
- **CONTAINERS POUR LE VERRE**
Rue RENOIR
devant le cimetière
rue MIELLET
rue J. MOULIN
rue du BALLON
- **CONSEIL MUNICIPAL** :
Les réunions du Conseil Municipal sont publiques, elles ont lieu généralement le 2ème VENDREDI DE CHAQUE MOIS et sont annoncées par la presse.
- **SANTÉ**
 - . **Pompiers** : 18 ou à OFFEMONT, 21.60.50, adjudant-chef, M. SALOMON.
 - . **Centre Hospitalier** : Tél. 21.81.33, rue de Mulhouse à BELFORT
 - . **Urgences médicales** : Tél. 21.22.23, 24 h sur 24.
 - . **Infirmières** : SCHWALM : Tél. 28.80.66 (à Vétrigne)
LAGACY : Tél. 29.85.96 (à Roppe)
 - . **Ambulanciers** : KIRAZIAN à OFFEMONT, Tél. 26.03.85
 - . **Service urgence, interventions à domicile et réanimation** : Tél. 28.35.35
 - . **SOS Drogue** : mardi de 14 h 30 à 16 h 30, tél. 28.00.48
 - . **Alcool assistance** : Tél. 22.02.06
 - . **Centre anti-poison** : LYON Tél. (7) 854.14.14. ou NANCY Tél. (8) 332.36.36
 - . **Médecins à Offemont** : Dr CHARMET - Tél. 26.06.63
Dr TOUTENU - Tél. 26.34.15

Pharmacies d'Offemont :

DOUZERY, tél. 26.01.89, ouverte de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h, fermée le lundi matin et le samedi après-midi.

MOREL : Tél. 26.01.53 - idem.

Police-Secours : Tél. 17

SOS Amitié Tél. (81) 88.12.12

Tél. (81) 98.35.35

ECOLES PUBLIQUES

Ecole du Centre : Directrice Mme TOSCHI, tél. 26.01.49.

Ecole du Martinet : Directrice Mme PEUQUET, Maternelle Mme BRENEY - tél. 26.06.95

Ecole Jean Macé : Mme VOYNET, Maternelle ECKENSCHWILLER - tél. 26.64.05

BIBLIOBUS

Vendredi 8 h 30, Ecole du Martinet

Vendredi 15 h, Ecole du Centre

Réservé aux scolaires.

Dépôt : Centre Culturel du Martinet, 10, rue Renoir.

FRANCAS

mercredi au Centre Aéré du Rudolphe

vacances scolaires.

TAXIS

KIRAZIAN : Tél. 26.03.85

DEMENUS : Tél. 26.00.50

LA PORCELAINES BLANCHE

*** Services de table**

*** Bougies fantaisies**

*** Verrerie**

*** Cadeaux**

Liste de mariage

Galerie Marchande Euromarché BESSONCOURT

Tél. 22.46.41

SPORTS ET LOISIRS

- TERRAIN DE SPORTS

L'équipement actuel permet aux seuls poussins et minimes de jouer au football à 7. L'aménagement d'un futur stade municipal est donc envisagé, rue des EYGRAS.

L'acquisition des terrains est en cours ; elle était subordonnée à la promulgation du POS.

Un premier terrain de 62 a est déjà acquis.

Il faut toutefois préciser qu'à compter de septembre 1983, le terrain de l'Arsot (opération HVS), sera à la disposition de toute personne de la commune d'Offemont qui souhaitera l'utiliser.

- PARCOURS DE SANTÉ

Des contacts ont été pris avec des représentants de l'O.N.F. afin d'examiner sur le cadastre, le site à retenir et afin de délimiter, sur le terrain le parcours.

Celui-ci devrait se situer route d'Eloie, entièrement sur les terrains communaux. Sa longueur serait d'environ 2, 500 kms, 3 kms.

APPEL AUX BONNES VOLONTÉS POUR LES TRAVAUX QUE NÉCESSITERA L'AMÉNAGEMENT DE CE PARCOURS.

- ANIMATION, LOISIRS

Des manifestations culturelles et sportives, des fêtes devraient être organisées.

CHAUDRONNERIE · CUVES A MAZOUT

galvanisation à chaud

Ets René RAST

23, rue Aristide Briand OFFEMONT Tél. 26.30.00

TRAVAUX PUBLICS — BATIMENTS

TERRASSEMENTS

S.A. SCHENINI

76, Rue Aristide Briand - Tél. 26.03.88
90000 OFFEMONT

ACTUALITÉ OFFEMONTOISE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

PARTICIPEZ A L'EFFORT DE PROPRETÉ DE LA COMMUNE :

pas de mégots de cigarettes sur les parkings, pas de sachets, de cartons, d'emballages divers sur les trottoirs ou aux abords des containers...

- AVIS : PROCES-VERBAL SERA DRESSÉ A TOUT PROPRIÉTAIRE DE CHIEN EN DIVAGATION

- INSTALLATION DU GAZ A OFFEMONT

Suite à l'enquête et à l'exposition qui ont eu lieu début mars 1983, Gaz de France a pris la décision d'alimenter en gaz la plupart des rues de notre commune - celles où il y avait une demande.

La longueur des canalisations à poser s'élève à 4020 mètres.

Gaz de France effectuera les branchements des abonnés éventuels jusqu'au coffret renfermant le compteur.

LES INTÉRESSÉS FERONT ENSUITE LEUR AFFAIRE PERSONNELLE DE L'INSTALLATION INTÉRIEURE QU'ILS POURRONT LIBREMENT CONFIER A UN ENTREPRENEUR QUALIFIÉ DE LEUR CHOIX.

TOUS CHAUFFAGES (Gaz, Fuel, etc..)

ENTRETIEN
SANITAIRE

JACQUES HOSSELET

16 rue des EYGRAS - 90 OFFEMONT

TEL: 26.07.86

SALON ISABELLE

«LA BIGOUDERIE»

16 rue Aristide Briand - 90 OFFEMONT

TEL.

(84) . 26.28.19

FÊTE DES MÈRES



M. et Mme ROTHFUSS (médaille d'or)

M. et Mme LHASSEN (médaille d'or)



M. et Mme GEYER (médaille d'argent)



Une cérémonie bien sympathique a eu lieu à la mairie le 28 mai : il s'agissait en effet de remettre la médaille de la famille française à trois mamans méritantes de notre commune.

Mesdames ROTHFUSS - 11 enfants - et LHASSEN - 10 enfants - recevaient la Médaille d'Or et Madame GEYER - 6 enfants - la Médaille d'Argent.

En présence des membres de leur famille et des Conseillers Municipaux, le Maire présentait les chaleureuses félicitations de la Municipalité et leur remettait une enveloppe ainsi qu'une magnifique plante verte.

DÉPART DE J. BROUQUE



LES GRANDES VACANCES POUR MONSIEUR BROUQUE

Le 28 juin Monsieur JULES BROUQUE a définitivement cessé d'assurer la sécurité des élèves qui traversaient la rue BRIAND pour se rendre à l'Ecole du Centre.

Sa présence dans une courbe extrêmement dangereuse rassurait les parents, et les enfants pouvaient en toute confiance franchir le passage pour piétons.

Afin d'honorer ce fidèle serviteur de la Commune, une petite réception avait lieu en mairie le 8 juillet.

Le Maire rappela à cette occasion la jeunesse studieuse de Monsieur BROUQUE qui, à une époque où ce diplôme était extrêmement rare, avait obtenu le Brevet élémentaire. Puis ce fût le travail dans la ferme familiale, puis dans sa propre exploitation agricole. En 1962 il est fait appel à lui pour exercer les fonctions de chauffeur à l'Ecole du Centre et de personne responsable du passage des élèves. Toutes ces fonctions ont été remplies avec un dévouement et une conscience professionnelle exemplaires, jour après jour, sans aucune absence, quelles que soient les conditions atmosphériques, quel que soit son état de santé. C'est un ouvrier de la « vieille école » qui nous quitte, honnête, ponctuel, méticuleux, dur avec lui-même qui a rempli consciencieusement, simplement, l'humble mission qui lui était confiée.

A l'issue de cette sympathique réunion, le maire remettait à M. BROUQUE une enveloppe et à Mme BROUQUE une plante en pot.

PRÈS ET BOIS D'OFFEMONT : LES CHAMPIGNONS

Décidés à savourer la chance d'habiter un village qui n'a pas complètement oublié ses airs de campagne, nous sommes allés à la rencontre de Robert des Bois : un nom au goût de notre enfance... et un homme proche de son vert paradis, pétri de gentillesse et de générosité, débordant d'enthousiasmes communicatifs, amoureux fou de son «patelin» et de ses bois.

Après nous avoir initiés à la cueillette des champignons, il nous aidera à découvrir les fruits de nos forêts, les arbres, les oiseaux, les étangs...

Pour cette première randonnée commune, nous sommes partis, panier en osier au bras - Robert avait formellement proscrit l'utilisation du sac en plastique car le champignon se reproduit par les spores (petites graines se situant sous les lamelles du champignon) : le sac en plastique empêche l'ensemencement de la forêt, les petites graines ne pouvant se répandre sur le sol, et participe à sa destruction. Robert nous a expliqué que, étant donné le mode de reproduction du champignon, nous pouvions indifféremment couper le pied avec un couteau ou l'arracher (puisque les racines ne jouent aucun rôle dans la naissance des futures générations...).

La coupe présente l'intérêt de permettre la pousse éventuelle de deux ou trois jeunes champignons en formation mais c'est une perspective aléatoire. Par contre, si le champignon doit être examiné par un pharmacien, la racine est importante car le pied peut donner des renseignements précis sur le type de champignon (volve, etc...). Et, conseil de gastronome éclairé, le pied constitue quelquefois l'élément le plus savoureux du champignon ; c'est le cas, par exemple, de l'amanite rougeâtre

Robert nous a confié que c'était un chasseur, un peu braconnier, qui l'avait initié aux champignons alors qu'il avait une dizaine d'années. Raboliot lui enseigna en premier lieu... les champignons vénéneux.

A CONNAITRE ET A EVITER ABSOLUMENT :

- *l'amanite phalloïde* (couleur verdâtre, munie d'une bague, légèrement gluante sur le dessus, au toucher) - Intoxication grave, voire mortelle.
Seule l'amanite rougeâtre et l'amanite des Césars (très rare dans nos régions) sont comestibles.
- *l'entolome livide* (blanche avec le dessous rose). Elle présente une certaine ressemblance avec le champignon de Paris ou rosé des prés. Elle se trouve essentiellement dans les buissons et bordures de forêt.
- *les champignons poussant dans les champs de maïs*. Le maïs est traité et, de ce fait, même l'inoffensif rosé des prés devient dangereux.

A une époque où tout a tendance à se standardiser, à se normaliser, il est réconfortant de savoir qu'on peut encore construire en traditionnel, et vivre selon ses besoins et selon son idée.

MAISON "BELVIL"
B.22.2 19, bd Joffre
90000 BELFORT Tél. 28.24.04.

UNE MAISON SANS SOUCIS
UNE MAISON "BELVIL"
PRIX FERME ET DEFINITIF

Je désire sans engagement de ma part une information complète

nom _____
adresse _____



On peut préférer la chasse en plaine ou la chasse en forêt. En principe il n'existe pas de champignons vénéneux dans les prés (sauf sous un bosquet isolé, sous des buissons ou en lisère de forêt).

Parmi les précautions qu'il est utile de prendre, on peut énumérer plus particulièrement :

- ne pas ramasser des champignons comestibles trop proches des champignons vénéneux.
- jeter le contenu d'un panier où un champignon toxique avoisine avec de bons champignons - si une parcelle du premier se détache et se mélange aux seconds, on peut intoxiquer plus ou moins gravement toute une famille.
- ne récolter que des champignons sains. Eviter les champignons véreux contenant trop d'eau ou dont la couleur n'est pas nette.

LES CHAMPIGNONS DES FORÊTS

Dans les bois d'Offemont, Vétrigne, Roppe, Eloie, le chercheur peut traquer :

1 - en avril-mai

- *la morille* : (champignon rond, de la grosseur d'un poing), ou *le morillon* (champignon pointu poussant sous les épineux). Il est conseillé de faire sécher le morillon, que certaines personnes digèrent mal, quand il est fraîchement cueilli.
- *les oreilles de chauve-souris* (feuille jaune clair, très fine).

2 - en mai-juin

- *le tricholome de la St Georges*. Couleur café au lait. Il pousse sous les pruniers, dans les vergers, avant la saison des foins.

3 - en juin

- *le chou-fleur* (masse de petits champignons poussant l'un sur l'autre. Couleur café au lait).
- à partir du 24 juin environ, pousse printanière de *la chanterelle* ou *girolle*. Elle a des affinités avec les bois de chêne, les buissons, les bordures de forêt et étangs.
- *l'amanite rougeâtre* ou *ped rouge*. Son terrain d'élection : les bois de hêtres, les buissons, les bordures de forêt.

4 - en juillet

- cèpe printanier*, marron clair ; il possède un gros pied. Il pousse en bordure d'étang, dans les bois humides.
- A ne pas confondre avec le *bolet satan* qui est toxique (pied violacé, couleur lie de vin).
- *cèpe tête de nègre* (tête marron, noire). Il croît sous les hêtres et les sapins.

5 - en juillet - août

- *les russules* ou *bises*. La blanche se nomme poivron du fait de sa saveur très poivrée, mais il en existe également d'autres de couleur marron, violette, bleue, rouge, etc...

6 - en août - septembre

- *les trompettes de la mort*, ou plus joliment *cornes d'abondance*, noires.
- *les pieds de mouton*, qui possèdent beaucoup de petits poils sous le chapeau. Champignons au goût acre. Mélanger avec d'autres sortes.

7 - en septembre - octobre

- *l'ensemble des champignons violets est comestible* (quinze sortes, pas de vénéneux). Ils se trouvent essentiellement dans les ronds verts des prairies.
- *les lactaires* (champignons orange ornés de cercles verts). Leur terrain d'élection : les bois de sapins.
- *les coprins* : ils poussent dans les décharges publiques, le long des routes sur les dépôts de scories. Il ne faut pas les conserver longtemps car ils s'oxydent vite.
- Et toujours *les cèpes*, *les girolles*, plus grosses que dans la pousse printanière.

8 - Et jusqu'à Noël

- *le mousseron violet*...

LES CHAMPIGNONS DES PRÉS

1 - en septembre

- la coulemelle (écailles marron sur le chapeau). Elle peut atteindre une hauteur de 50 cm.
- le rosé des prés
- la boule de neige, dont les plus beaux spécimens peuvent peser 1 kg.
- la corombelle blanche, que l'on découvre dans les prés et les champs d'étoilles - blés coupés.

2 - en octobre

- les boutons de guêpe (blancs ou dorés).

Nous avons pu constater que chaque champignon a son terrain privilégié, voire pour les champignons de forêt, son feuillu d'élection. Selon Robert, la lune est sans influence sur la pousse des champignons qui semble conditionner par le rythme des pluies.

Pour connaître et reconnaître sans coup férir les champignons, départager les bons des toxiques, plusieurs solutions :

- les livres, mais les images ne sont pas toujours très représentatives de la réalité.
- les expositions (organisées dans tout le Territoire et le Pays de Montbéliard). Par leur biais, il faut apprendre à connaître un ou deux champignons par an, jamais davantage, afin d'éviter les confusions.
- le pharmacien
- les amis avertis, ou pour les habitants d'Offemont, Robert BOCKSTAL, 11, rue du Moulin, qui très gentiment, acceptera de les renseigner et leur communiquera, c'est certain, une parcelle de son immense amour pour la nature.

Ford Sierra. L'incomparable 7/9 CV.



Chez votre concessionnaire FORD :
GARAGE Jean WITTLINGER - 10, 15 rue de Turenne - 90 000 BELFORT TEL : 21.63.99

FIESTA - ESCORT
SIERRA - GRANADA

Essence et Diesel

UTILITAIRES :

FIESTAVAN
ESCORT VAN
TRANSIT

OCCASIONS
TOUTES
MARQUES

ELECTRICITE GENERALE

Installateur
Agrée



Roger WILLIG

83 rue Aristide Briand - OFFEMONT (90300 VALDOIE)

Tél. (84) 26.05.50.

GASTRONOMIE

Robert a également eu la gentillesse de nous livrer quelques recettes avant de nous indiquer plusieurs modes de conservation des champignons. Il conseille de toujours mélanger les champignons (exemple : chanterelle, amanite rougeâtre, etc...) et de les laisser cuire 1/2 h. Le composé de champignons valorise la saveur du champignon noble et exalte les goûts différents de chacun.

La russule âcre et poivrée est excellente quand, après l'avoir cueillie très petite, on la fait revenir dans un beurre d'escargot et on la glisse entre deux tranches de pain. Ce plat, assez pimenté, est, paraît-il, très apprécié.

Robert suggère également de ne pas cuire les tiges des petits violets, très dures. Il invite le connaisseur à ne consommer que les chapeaux qui sont délicieux.

Mais son morceau de bravoure, c'est la recette de la croûte aux champignons ou croûte forestière :

Cuire les champignons 1/2 h environ. Pendant ce temps, peler 2 gros oignons, les couper très finement ; ne pas les faire dorer, mais simplement transpirer jusqu'à ce qu'ils deviennent transparents. Mélanger avec les champignons. Préparer des tranches de pain de mie, beurrer chaque côté et les passer à four vif afin de les faire dorer. Les mettre en attente.

Ajouter aux champignons, 2 gousses d'ail, du poivre, du sel, des feuilles de laurier, du thym et 3 grosses cuillères à soupe de crème fraîche, bouquet de persil. Faire réduire. Quand l'ensemble est lié, arroser les tranches de pain de mie et parsemer le tout d'un peu de ciboulette.

Si vous ne souhaitez pas consommer les champignons immédiatement, ou si votre cueillette a été très abondante, vous pouvez conserver vos champignons selon plusieurs techniques :

- pour les champignons volumineux (trompettes de la mort, morilles, etc...), utilisez la méthode du séchage. Pendant une semaine étendez vos champignons sur des journaux, à l'ombre, dans un endroit bien aéré.

Il est préférable de les conserver dans des boîtes en carton, car, dans les boîtes en fer, ils risquent de moisir.

- la confection des bocaux suppose 1 h 30 de stérilisation après lavage des champignons et suppression des parties terreuses (et blanchissage à l'eau salée).

- la congélation peut être envisagée de deux manières : soit la congélation d'un plat de champignons préalablement cuisinés, soit la congélation de champignons dont on a enlevé les parties terreuses mais que l'on n'a pas préalablement lavés.

La cuisson présente toutefois l'avantage d'éliminer le risque (infime d'ailleurs), de contamination par la «maladie des renards».

Allez vite aux champignons et au moindre doute, consultez le pharmacien... ou Robert. Et à défaut de récoltes pléthoriques, vous aurez découvert mille trésors enfouis, les plus jolis coins cachés de notre village.

M. BOCKSTAL, lors de notre entretien





Jean VALLAT et Robert VALLAT dans leur atelier

POUR TOUS VOS PROBLÈMES



MOUGENOT - Traiteur

76, Avenue Jean Jaurès
90000 BELFORT
Téléphone 21.45.15

ECOLE D'ACCORDÉONS

Madame MOUGENOT

76, Avenue Jean Jaurès
90000 BELFORT
Tél. 21.45.15

ARTISANS D'OFFEMONT

Monsieur VALLAT, menuisier

Qui à Offemont, ne connaît Robert Vallat ? Son atelier est source inépuisable de rêves... Enfant, on lorgne avec concupiscence les copeaux dorés dans lesquels il doit être si doux de fouiller ou sauter. Le vieux poêle d'antan aux tuyaux biscornus, le parquet craquant et délavé, les petits carreaux brodés de toiles d'araignée, l'odeur chaude du bois coupé : c'est la maison de Blanche-Neige et ses petits nains qui prend forme. Et quand le maître de céans, l'œil bleu et malicieux d'un lutin facétieux vous accueille, la main tendue, avec un sourire qui éclaire le vieil atelier et vous écoute, le béret incliné sur le front, le crayon derrière l'oreille, tâtonnant dans les poches de sa salopette bleue pour y trouver du tabac et en «rouler une», on rit aux souvenirs que le temps n'a pas flétris.

Offemont Réalités : La menuiserie, c'est une vocation ?

R. VALLAT - Plutôt une tradition. Mon grand-père était menuisier. Mon père l'a été (il a d'ailleurs créé cet atelier en 1913). Mon fils travaille avec moi depuis les années 60 et l'un de mes petits fils a, lui aussi, choisi cette voie.

O.R. - Cinq générations de menuisiers dans la famille !

R.VALLAT - Oui. J'ai moi-même commencé à travailler avec mon père à l'âge de 15-16 ans, après être allé en seconde à Ste Marie.

O.R. - Un diplôme de haut niveau à cette époque là.

R. VALLAT - Oui. Mais mon frère aîné ayant choisi de faire carrière dans la banque, je devais aider mon père.

O.R. - Vous n'avez jamais regretté ce choix ?

R. VALLAT - Non, j'aime ce métier ; je n'ai d'ailleurs jamais pris de vacances. Jean, mon fils, et moi-même sommes à l'atelier de 7 h du matin à 7 h du soir.

O.R. - Vous ne vous reposez jamais ?

R. VALLAT - Si... le dimanche après-midi...

O.R. - Avez-vous collaboré avec votre papa longtemps ?

R. VALLAT - Oui. Mon père était né en 1872 ; il a donc ouvert cet atelier en 1913, après avoir été salarié. J'ai commencé à travailler ici vers les années 25. J'avais 15-16 ans. Mon père est venu à l'atelier jusqu'en 1956, année de sa mort. Mais jusqu'en 1952, il a réellement beaucoup travaillé. En 1952 d'ailleurs, M. DAUBIGNE, le maire de Roppe à l'époque, avait tenu à arroser les 80 ans de mon père alors que l'on réalisait des travaux dans la mairie de cette commune.

STATION SERVICE

TOTAL

m. Jean TERREAU

75 avenue J. MOULIN

BELFORT tél. 21.35.42

VIDANGE - GRAISSAGE

REGLAGE POLLUTION

LES "TRACTEES" DES PETITS ESPACES



Les EUROtendor tractées 46 cm.

Maintenant, sur les petits espaces aussi, les longues à roues motrices. Plus besoin de les pousser, elles avancent toutes seules. Une vraie performance. Signée Outils WOLF.

CONSEILLER
OFFICIEL
Outils WOLF

Ets DI MARCO
TOUT POUR LE JARDIN
Vente et Réparation
12 bis, Route de Montbéliard
90400 ANDELNANS
Tél. (84) 22.30.51

DE 1/83

O.R. - Le séchage du bois est-il long ?

R. VALLAT - Autrefois on comptait un an par centimètre d'épaisseur. De toute façon les hygromètres permettent de mesurer le degré d'humidité du bois.

O.R. - Que réalisez-vous essentiellement ?

R. VALLAT - Des escaliers, des fenêtres, des portes, des parquets, des placards

O.R. - Et des meubles ?

R. VALLAT - Non car il faut un outillage spécial, une gougeonneuse pour les chaises par exemple. Très occasionnellement on peut faire des meubles simples.

O.R. - Présentez-moi vos outils.

R. VALLAT - Voilà une scie qui date de 1913. Sa lame est toujours impeccable. Primitivement, elle marchait avec un moteur à essence. Après les années 30, avec un moteur Diesel. Comme en 1940, il n'y avait plus de mazout, on l'a fait fonctionner à l'électricité. Ici, c'est une nouvelle qui date de 1970 : j'en suis nettement moins satisfait. La graisse dans les roulements à bille se fige et il faut la démonter pour la nettoyer. Voilà une raboteuse (qui date de 1927), une toupie qui sert à faire les moulures, deux ponceuses, l'une de 1938, l'autre des années 70. Quant aux établis, l'un date de 1870, du temps de mon grand-père, l'autre de 1913 : c'est mon père qui l'a fait.

O.R. - Votre clientèle déborde-t-elle le cadre du village ?

R. VALLAT - Oh oui, on travaille beaucoup à Belfort et dans les villages limitrophes.

O.R. - Quel est le temps d'attente après une commande ?

R. VALLAT - Il est variable car on travaille par groupage. Série de volets, de portes, etc... Et puis on a le droit d'avoir ses préférences !

O.R. - Que faites-vous des copeaux ?

R. VALLAT - On les fait descendre à la cave par cette trappe. On les stocke pendant tout l'été et on les utilise l'hiver pour les brûler dans le poêle.

O.R. - Vous n'avez pas froid quand la température extérieure est très basse ?

R. VALLAT - On installe un chauffage d'appoint et on travaille avec 15 degrés dans l'atelier.

O.R. - Faut-il avoir une grande force physique pour faire ce métier ?

R. VALLAT - Une marche d'escalier en chêne pèse 50 kg et un limon 200 kg environ...

O.R. - Avez-vous commis des erreurs dans vos prises de mesures quelquefois ?

R. VALLAT - Jamais. Par contre j'ai, un jour, travaillé sur des indications que l'on m'avait fournies et je n'ai jamais pu poser les fenêtres (elles sont toujours là d'ailleurs !) car la personne avait confondu hauteur et largeur. On en a faites d'autres !

O.R. - Avez-vous beaucoup travaillé pour des établissements publics à Offemont ?

R. VALLAT - J'ai fait les portes de l'Eglise, les fenêtres, les portes et les estrades des 2 classes qui sont au rez de chaussée de l'école du Centre.

S.O.S. VITRERIE
ISOLATION

Christian BROCARD



VENTE AU DETAIL

16 av. Jean MOULIN
90000 BELFORT
Tél. : (84) 26.52.04

S.A.R.L.

MANCINI-GIRON

PLATRERIE
CLOISONS SECHES
PEINTURE
RAVALEMENT
ISOLATION
(Intérieure - Extérieure)

24 Av. Jean Moulin 90000 BELFORT

Tél. : 21.19.25

O.R. - Où êtes-vous allé en classe ?

R. VALLAT : A Offemont d'abord, à Ste Marie ensuite. A Offemont j'ai eu comme institutrice Mlle BOURQUIN : elle nous faisait recommencer l'étude des participes et des pronoms à longueur d'année. Mais, au moins, on les savait !

O.R. - Et dans le domaine de la menuiserie, pensez-vous que les temps ont beaucoup changé ?

R. VALLAT - On travaille mieux maintenant. On a de meilleures colles, un outillage plus performant. Par contre les clients sont plus difficiles : pour les fenêtres par exemple, ils exigent un bois impeccable alors qu'il y a 50 ans, la présence d'un ou deux nœuds ne dérangeait personne.

O.R. - La clientèle est donc plus exigeante qu'autrefois. Mais commande-t-elle autant, plus ou moins ?

R. VALLAT - Il y a 15-20 ans, le cadre métallique était roi. On faisait des portes isoplans (années 55-60). Alors que maintenant on revient à la porte ancienne en bois plein. Il y a un engouement certain pour le bois.

O.R. - Quel bois travaillez-vous ?

R. VALLAT - Le chêne - le plus cher ; le sapin, le hêtre qui est un bois très solide, très dur.

O.R. - Comment s'effectuent vos achats de bois ?

R. VALLAT - Autrefois, avant-guerre, on avait le droit d'acheter des arbres qu'un bûcheron abattait pour nous. On les faisait scier en planches aux scieries du Martinet (chez DESHAIE), de Valdoie, de Chaux, de Bethonvilliers.

On choisissait les arbres que l'on voulait et on les achetait aux communes. Maintenant c'est interdit : les adjudications sont réservées aux marchands de bois forestiers qui achètent sur pied et revendent scié en planches.

O.R. - Que faites-vous lorsque vous recevez ces planches ?

R. VALLAT - le premier travail à la réception des planches est d'ôter l'écorce car si une mouche se met sous l'écorce, elle pond des milliers d'œufs qui se transforment en petits vers. Ceux-ci vont attaquer le bois qui devient vite inutilisable si par exemple le capricorne le colonise, car ce petit animal creuse de véritables tranchées. Il est beaucoup plus redoutable que les cirrons.

O.R. - Constatez-vous une prolifération de ces petites bêtes ?

R. VALLAT - Sans conteste. Autrefois on trouvait des capricornes dans le hêtre ; maintenant il y en a dans tous les bois.

O.R. - Quel est le remède ?

R. VALLAT - Faire du bruit ! Ils ne s'installent jamais dans un escalier que l'on emprunte régulièrement. Plus sérieusement on peut recommander le traitement au xylophène. Et puis on garde le bois moins longtemps qu'autrefois. Dès qu'il est sec, on l'utilise.

Michel Blum



La Boutique des Hommes.



Faubourg de France - BELFORT

Night Club

71, rue ARISTIDE BRIAND

6 mn de Belfort

*vous réserve le
meilleur accueil*

90000

OFFEMONT

Tél. 26.00.19

O.R. - Vous aimez ce village.

R. VALLAT - Bien sûr. Je le connais bien.

Avant de nous séparer nous avons encore parlé de Pierre-Jean et Vincent les petits fils de M. VALLAT, respectivement menuisier et mécanicien, qui ont donné une nouvelle jeunesse à la vieille 202 de leur grand-père.

Ils ont amoureusement remis en état le vieux moteur en passant commande de pièces à Paris, par exemple, et ont somptueusement restauré la carrosserie, en conjuguant originalité et bon goût. Jugez vous-même en regardant la couverture d'O.R.



Marcel FALLOT

CYCLES - MOTOS



6, Avenue Jean Moulin - BELFORT

Téléphone : (84) 21.11.25

BATIMENT TRAVAUX PUBLICS ET INDUSTRIELS

entreprise

TONELLI

S.A.R.L. au capital de 216.000 F

15 rue Parmentier - 90000 BELFORT - Tél. (84) 21.16.02

LA PAROLE AUX JEUNES

La fête de l'école J. Macé de l'Arso

Le samedi 4 juin, a eu lieu à l'école Jean Macé une grande fête animée par toutes les classes qui ont présenté : des chants, des danses, des sketches, des poèmes. Même les classes de la maternelle ont dansé pour le public qui était très nombreux à applaudir. Les petits étaient coiffés d'un grand chapeau et costumés d'une petite jupe. Les élèves de Mademoiselle Henry ont dansé sur une musique qui s'appelle «Le piano sous la mer». Les spectateurs en ont été éblouis ! On a vu aussi la danse sétifienne, la danse des Forbans, tout le monde applaudissait. Pendant l'entr'acte, on pouvait boire et manger les gâteaux que les mamans avaient préparés. On pouvait admirer une démonstration d'escrime par les jeunes du quartier et la remise des médailles aux gagnants du cross.

La représentation continuait encore avec une pièce, des chants et des danses.

La danse des C.M.2 «Ve David» a eu beaucoup de succès et aussi celle de la classe de M. Obholtz. A la fin quand l'orchestre a joué, tout le monde s'est mis à danser. Cette première fête de l'école était bien réussie. Tout le monde était joyeux.

(Karine - Nathalie - Géraldine et Monera)

PEINTURE - PAPIER PEINTS
REVETEMENTS MURAUX
VITRERIE

CUNCON & Co

RAVALEMENT
DE
FACADES

106 rue Aristide Briand
90 OFFEMONT
Tél. : 26.04.02

Ambulancier

TAXI

J. KIRAZIAN

A VOTRE SERVICE

**JOUR
et
NUIT**

TOUTES DISTANCES

38 Rue de l'Etang - 90300 OFFEMONT -

TEL. (84) 26.03.85

Le cross de l'école

Le samedi matin 4 juin, avant la fête, les maîtres ont décidé d'organiser un cross à l'école. Nous étions par équipes de 4. Nous étions nombreux à y participer. Le parcours faisait environ 1 km. Nous passions près des jardins puis après, nous faisons le tour de l'école et c'était l'arrivée et le verdict des chronométrateurs. Il nous fallait beaucoup d'efforts pour y parvenir.

L'équipe gagnante des cartons bleus fut celle de Miloud Malagouen. L'équipe des oranges était celle de Moura Bouhéçane, et les équipes gagnantes pour les filles étaient celle de Majdeline Aabour et celle de Christelle Findling. L'après-midi, Monsieur le Maire, Monsieur le Principal du Collège et des autres invités ont remis des belles médailles à chaque coureur des équipes gagnantes. Notre journée de fête commençait par un cross bien réussi!

(Ouahem, Mohamed, Mourad, Nabil)

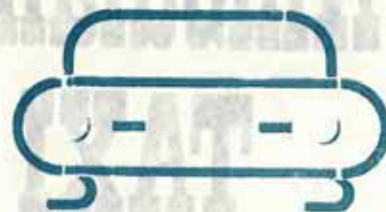


DANIEL JARDON

CARROSSERIE

PEINTURE

AUTOMOBILE



20, rue Aristide Briand **OFFEMONT** 90000 BELFORT

Tél. (84) 26.35.30

SOUVENIRS



Les Anciens Combattants en goguette... à la carpe d'or, chez l'Auguste ou chez la Marie.



*Très belle croix en grès datant de 1712.
Route des Soiras - Photo H. JECKER*